

COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE 2008 DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE L'ONG DROIT DES GENS

Le 16 février 2008, de 10 heures 30 à 13 heures 30 minutes, a eu lieu, au Siège du Conseil Général d'Abengourou, la session ordinaire 2008 de l'Assemblée générale de l'ONG Droit des Gens.

**Etaient présents :**

- Au titre des membres du bureau exécutif :  
KOUAKOU KOUADIO Amos, Secrétaire Général de l'ONG, Président de séance ;  
OUATTARA Paribaga, Trésorier Général ;  
ALLOU Ahou Clotilde, Trésorière Adjointe ;  
-Commissaire aux Comptes : SIKA A. Lazare.
- Au titre des membres ordinaires :  
Dr AKA Jean-Paul ;  
N'ZI Brou ;  
FRONDO Brou ;  
GOUEDE Emilienne, Secrétaire de séance.  
KOUASSI Missa.

**Etaient absents excusés :**

- Au titre du Bureau exécutif :  
AKPOUE N'Dri Denis, Secrétaire Général Adjoint.
- Au titre des membres ordinaires :  
DJESSAN BI Win  
KOUAKOU Kouadio Laurent  
Maître KOUADIO N'Guessan  
AMANI Aya Déborah  
KONE Sourì

Les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rapport administratif et financier de l'exercice 2007
- Election des membres du Bureau exécutif
- Programme d'activités 2008
- Divers.

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le Secrétaire Général de l'ONG a remercié les membres présents, après leur avoir réitéré ses vœux les meilleurs de Bonne et Heureuse Année 2008. Constatant ensuite que neuf (9) membres sur quinze avaient répondu à la convocation, il a déclaré que le quorum était atteint.

Au titre du rapport administratif et financier, le Président de séance a fait connaître les activités programmées et exécutées, celles qui ont été programmées mais non exécutées et, enfin, celles qui ont été exécutées, pour une question de nécessité, sans avoir été programmées à la précédente réunion de l'Assemblée générale.

Les activités programmées et exécutées sont les suivantes :

- publication sur les sites Internet de l'ONG, en particulier, le site [www.oddg.org](http://www.oddg.org).
- Assemblée générale ordinaire de l'ONG

Les activités programmées mais non exécutées sont les suivantes :

- Exécution d'un projet de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants à Agnibilékrou :

Un projet a été élaboré et soumis à la GTZ pour financement. Bien que la GTZ ait donné son accord de principe, elle a souhaité que certains détails et précisions puissent être fournis. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, les membres du bureau exécutif n'ont pu s'exécuter à temps. Cependant, ledit bureau a pu organiser une conférence publique sur les conventions internationales relatives à la traite et aux pires formes de travail des enfants.

- Initiation des Secrétaires généraux de Préfectures ou d'agents de Préfecture à la création de sites web : cette activité n'a pu être menée parce que les autorisations nécessaires n'ont pu être obtenues.

- Initiation des membres de l'ONG aux NTIC : en raison du manque d'engouement des membres de l'ONG, cet projet n'a pu être exécuté.

Les activités menées sans avoir été initialement programmées : conférence publique sur les conventions internationales relatives à la traite et aux pires formes de travail des enfants. Le rapport rédigé suite à la conférence, le commentaire de presse, ainsi que les textes de présentation des co-animateurs de la conférence, sont disponibles sur le site Internet de l'ONG, au titre des activités.

Après l'intervention de Monsieur KOUAKOU KOUADIO Amos, la parole a été donnée à Monsieur OUATTARA Paribaga, Trésorier Général pour faire le rapport financier. Celui-ci a fait noter qu'à la date de la réunion, environ 120 000 francs étaient disponibles sur le compte de l'ONG ouvert à la CECP d'Abengourou. Il a ajouté que le Secrétaire Général avait déclaré avoir reçu de la Mairie d'Abengourou une subvention de 150 000 francs pour la gestion du site Internet [www.abengourou.info](http://www.abengourou.info). Le total des ressources s'élève donc à environ 270 000 francs.

S'agissant des dépenses, elles s'élèvent à 246 000 décomposées de la manière suivante :

- renouvellement abonnement des sites Internet [www.abengourou.info](http://www.abengourou.info) et [www.oddg.org](http://www.oddg.org): 63 000 francs ;

- achat de recharge Internet avisos :  $5000 \times 12 = 60\,000$  ;

- organisation de la conférence publique sur la traite et les pires formes de travail des enfants : 123 000 francs pour le cocktail, la logistique, la communication (télévision, radio, presse écrite).

Les ressources s'étant élevées à environ 270 000 contre 246 000 de dépenses, c'est un solde positif d'environ 15 000 francs qui a été dégagé.

Le Trésorier Général a révélé que, sur instructions du Secrétaire Général, aucun centime n'a été décaissé pour le remboursement des frais supportés par celui-ci, au titre de l'organisation de la conférence publique.

Après délibérations, et suite à l'exposé du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale a donné quitus au Bureau exécutif. Cela a ouvert la voie aux élections.

Au titre du poste de Secrétaire Général, Monsieur KOUAKOU KOUADIO Amos s'est porté candidat à sa propre succession. Monsieur SIKA A. Lazare s'est aussi présenté au poste de Commissaire aux comptes comme candidat à sa propre succession.

Le Bureau de séance présidé par Mademoiselle GOUÈDE Emilienne a déclaré élu les deux candidats aux postes à pourvoir, par 8 voix sur 8.

Reprenant la parole, Monsieur KOUAKOU KOUADIO Amos, Secrétaire Général sortant et nouvellement élu a reconduit les membres du Bureau exécutif sortant, c'est-à-dire, Monsieur AKPOUE N'Dri Denis au poste de Secrétaire Général Adjoint, Monsieur OUATTARA

Paribaga comme Trésorier Général, et Mademoiselle ALLOU Ahou Clotilde, en qualité de Trésorière Adjointe.

Les membres du Bureau exécutif étant connus, l'opportunité leur a été donnée de présenter un projet de programme d'activités qui se présente comme suit :

- Janvier à décembre 2008: publication sur les sites Internet de l'ONG
- 17 février 2008: Assemblée générale ordinaire de l'ONG à Abengourou
- 26 mars 2008: Don à l'ONUCI d'ouvrages sur la crise ivoirienne
- juin 2008: exécution d'un projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants à Agnibilékrou, en partenariat avec la GTZ.
- Novembre 2008: Conférence publique sur le travail des enfants, à Abengourou, en partenariat avec l'OIT.
- Décembre 2008: participation de l'ONG aux manifestations marquant la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, à Abengourou.

Après discussions, le projet de programme d'activités a été adopté. Cependant l'assemblée générale a, en particulier, chargé le Comité de travail chargé des affaires sociales de réfléchir en vue de proposer de nouvelles activités devant être exécutées avant la fin de l'année 2008. Elle a demandé au Comité de travail chargé de la formation de programmer une session d'initiation des membres de l'ONG aux NTIC. L'Assemblée générale a également demandé au Bureau exécutif d'étudier la possibilité pour l'ONG d'adhérer à une des fédérations d'ONG existantes.

La session 2008 de l'assemblée générale de l'ONG Droit des Gens a pris fin à 15 heures 30 par un déjeuner au Complexe Aboussouan.

Fait à Abengourou, le 16 février 2008.

L'Administrateur du site [www.oddg.org](http://www.oddg.org)